

HUGUES DEDIEU, OFM

LE REGISTRE DES PROFESSIONS D'UN NOVICIAT
FRANCISCAIN AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
1696-1746

Extractum ex Periodico
Archivum Franciscanum Historicum
An. 86 (1993)

Grottaferrata (Roma)

LE REGISTRE DES PROFESSIONS D'UN NOVICIAT FRANCISCAIN AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 1696-1746*

HUGUES DEDIEU, OFM

Les archives de nos actuelles Provinces franciscaines françaises, issues de la restauration réalisée après la Révolution, sont généralement composées de documents des XIXe-XXe siècles, les plus anciens dépassant rarement 1850 en remontant dans le temps. Il existe cependant des exceptions, grâce auxquelles nous pouvons renouer directement avec le passé franciscain antérieur à 1789.

Ainsi, la Province d'Aquitaine (Toulouse) possède, entre autres: deux registres capitulaires provenant de la Province des Cordeliers de «Bourgogne», dite de Saint-Bonaventure (Lyon), et couvrant les années 1742-1789; le «livre archival» des Récollets de Clermont-l'Hérault, couvent rattaché à la Province Saint-Bernardin de Provence (XVIIe-XVIIIe siècles). Sauvés de la confiscation ou de la destruction, au moment de la Révolution, par quelque religieux conscient de la valeur du patrimoine historique franciscain, ces documents ont été restitués à l'Ordre, en la personne de l'un ou l'autre de nos Pères, par ceux que les circonstances familiales ou le hasard en avaient constitué les détenteurs à la fin du XIXe siècle.

Origine, contenu et caractéristiques du document

Tel est aussi le cas, sans doute, pour un registre des professions du couvent des Cordeliers de Caen (Calvados), actuellement conservé à Rennes (Ille-et-Vilaine), au couvent de la rue Surcouf, dans les Archives de la Province de l'Ouest, Saint-Denys. Commencé en septembre 1696, interrompu en septembre 1701, repris en octobre 1724 et continué jusqu'en janvier 1746, ce registre renferme les procès-verbaux de 91 en-

* Sigles bibliographiques utilisés: EF = *Etudes Franciscaines* (Paris, 1899-1974); FF = *La France Franciscaine* (Paris-Lille, 1912-1939); RHF = *Revue d'Histoire Franciscaine* (Paris, 1924-1931).

gagements dans l'Ordre. C'est un volume format 24 × 17 cm, relié en cuir, avec dos orné de motifs gravés, dorés, renfermant 46 feuillets en parchemin (les 8 derniers n'ont pas été utilisés). De formats parfois un peu différents les uns des autres, ces feuillets ne sont pas tous disposés suivant un ordre chronologique strict: ainsi, les actes transcrits sur les 4 premiers sont respectivement datés des 9 septembre 1696 (n. 1), 25 avril 1698 (n. 2), 15 juillet 1697 (n. 3), 4 mai 1698 (n. 4), 9 octobre 1697 (n. 5).

L'ensemble se présente donc sous l'aspect d'un recueil factice de feuilles volantes reliées ensemble, peut-être par mesure d'économie, afin d'éviter l'achat d'un registre vendu dans le commerce. Quoiqu'il en soit, l'étude de ce document apporte à l'histoire franciscaine régionale une contribution appréciable.

Le couvent des Cordeliers de Caen fut fondé dans la seconde moitié du XIII^e siècle, en 1262. Durant plus d'un demi-millénaire, jusqu'à la Révolution, il appartenait à la grande Province franciscaine dite «de France», et fit partie de la Custodie de Normandie. Au XIV^e siècle, celle-ci groupait 9 couvents, pour la plupart implantés dans les actuels départements de l'Eure (4) et du Calvados (3): Rouen, Vernon, Evreux, Verneuil-sur-Avre, Sées, Falaise, Caen, Bayeux et Bernay. Après 1517, lorsque la Province de France fut incorporée en bloc à l'Observance, la Custodie primitive des Observants, créée au XVe siècle, forma de son côté une Province autonome, la France Parisienne, à laquelle furent rattachés les couvents de Rouen et Sées. Réduite à 7 maisons, la Custodie normande ne subira plus désormais aucune modification territoriale, jusqu'à sa disparition en 1790; pas même en 1771, au moment de la «conventualisation» forcée des Observants français, lorsque Rouen deviendra tête d'une Custodie de ce nom, incluant également Sées. A la veille de la Révolution, en 1787, Caen était encore Noviciat de la Province de France, avec Meaux, Reims, Amiens, Rouen, Sézanne (Marne) et Pontoise¹.

Le registre des professions de Caen avait fait l'objet, un demi-siècle plus tôt, du contrôle officiel des autorités civiles de la monarchie française, comme l'atteste une note inscrite au verso du dernier feuillet. Le 5 avril 1739, Jacques-Charles Gohier de Jumilly, «Conseiller du Roy, Lieutenant particulier civil et criminel au Bailliage et Juge présidial de Caen», attestait avoir «contremarqué», autrement dit paraphé chaque feuillet; ce faisant, il se conformait à la récente déclaration royale du 9 avril 1736 relative, entre autres, à la tenue en double exemplaire des registres d'admission aux Noviciats de tous les Ordres religieux d'hom-

¹ Voir: FF 1 (1912) 94-102, 118, et 3 (1914-1920) 205 sv.; RHF 3 (1926) 239 sv., 254.

mes et de femmes. Ce personnage, à la fois magistrat et officier de police, avait-il quelque lien de parenté avec l'un de nos profès? Une quarantaine d'années auparavant, en effet, le 9 octobre 1697, le Gardien du couvent avait reçu les vœux de Pierre Gohier, frère Placide, 23 ans, paroissien de Saint-Martin de Bayeux (n. 5; f. 4r).

Quoiqu'il en soit, le registre ainsi paraphé devait échapper aux conséquences de la Révolution: contrairement à la plupart des archives conventuelles et monastiques de France, il ne fut pas confisqué par l'Etat au profit des dépôts publics. Son histoire, durant près d'un siècle et demi, nous est totalement inconnue. Selon toute vraisemblance, au moment de la fermeture du couvent de Caen, vers 1791-1792, un religieux de la communauté dissoute l'emporta avec lui, dissimulé dans ses modestes bagages personnels. Après la mort de celui-ci, il fut pieusement conservé par la famille, rangé dans un tiroir ou dans une malle. Le 25 décembre 1927, date inscrite au crayon dans la partie supérieure du premier feuillet, au recto, ce document historique deux fois séculaire fut restitué à l'Ordre, représenté en l'occurrence par un religieux de Saint-Denys, qui le déposa aux Archives provinciales. L'obligeance fraternelle du P. René Quéméneur, actuel responsable des lieux, nous a permis de l'y étudier en détail, les 12 et 13 avril 1991.

Le premier procès-verbal conservé est daté du 9 septembre 1696. C'est, en effet, cette année-là, comme l'indique une note en latin, à l'encre presque effacée, inscrite au recto du premier feuillet, que notre registre fut ouvert, après le Chapitre provincial réuni à Etampes (Essonne) au mois de mai. A cette époque, le couvent de Caen était déjà Noviciat de la Custodie de Normandie.

Entre le f. 38v et le f. 39r (resté blanc), sont insérés deux feuillets volants, en papier, portant les procès-verbaux de 8 prises d'habit. Echeonnées sur un peu plus d'un an (9 mars 1741-23 avril 1742), ces entrées au noviciat sont celles de 7 de nos profès (n. 76-81, 83), et d'un candidat reparti avant l'émission des vœux (Charles Bellery, 21 ans, du faubourg de Vaucelles, à Caen, admis le 22 mars 1742). L'examen des dates indiquées pour chaque vêtue conduit à une remarque: l'engagement dans l'Ordre ne clôture pas toujours immédiatement l'année canonique de probation. Si, pour 4 de nos candidats, la cérémonie des vœux intervient rapidement, 2, 5 ou 11 jours après l'anniversaire de la vêtue (n. 76, 78-80), le délai apparaît nettement plus long pour les autres: 1 mois (n. 83), 2 mois (n. 77), voire 3 mois (n. 81).

Origine géographique des profès

L'imprécision du texte de certains procès-verbaux rend difficile, sinon impossible en l'absence d'une documentation régionale spéciali-

sée, l'identification du lieu d'origine ou de résidence de 7 profès, sur 91 enregistrés (7,6%). L'étude de l'aire géographique de recrutement du Noviciat de Caen concerne donc 84 candidats seulement.

Cinq régions administratives du Nord-Ouest de la France actuelle sont représentées, groupant 11 départements qui, sous l'Ancien Régime, relevaient de 15 diocèses (Amiens, Arras, Avranches, Bayeux, Boulogne, Cambrai, Chartres, Coutances, Evreux, Laon, Lisieux, Noyon, Paris, Rouen, Sées). Naturellement, la Basse-Normandie, où se trouve Caen, vient en tête, avec la moitié du groupe, 42 profès². Le Calvados, à lui seul, en fournit 25 (soit 29,7%) : 10 sont de Caen ou de ses faubourgs (Vaucelles); les autres viennent en majorité de l'Ouest et du Sud-Ouest de cette ville (Audrieu, Bayeux, Saint-Paul-du-Vernay, Le Locheur, Saint-Martin-de-Sallen, Combray, Saint-Vigor-des-Mézerets, Dampierre, Le Bénvy-Bocage, Vire); l'Est du département est peu fourni (Hotot-en-Auge, Falaise). De la Manche sont issus 11 profès (13%), groupés surtout dans deux secteurs : d'une part, non loin de la frontière du Calvados, à Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Lô, Torigni-sur-Vire (3 profès), Guilberville; d'autre part dans l'extrême Nord, Nord-Est de la Manche, non loin de l'Orne et de la Mayenne, à Mortain, Romagny et Buais. Plus au centre, nous trouvons Notre-Dame-de-Cenilly, et près de la côte atlantique, Gouvville-sur-Mer. Le Cotentin n'a fourni aucune vocation franciscaine au Noviciat de Caen à l'époque étudiée ici. L'Orne a donné 5 candidats, dont les lieux d'origine forment une ligne sinueuse dans la partie centrale du département, de part et d'autre d'Argentan : d'Ouest en Est, Beauchêne, Montsecret, Les Rotours, Croisilles et Mortagne-au-Perche.

Constatation surprenante à première vue : la région la mieux fournie en vocations après la Basse-Normandie n'est autre que le Nord-Pas-de-Calais : 19 candidats, près du quart de l'effectif étudié (22,6%), répartis à peu près également entre chacun des deux départements (9 pour le premier, 10 pour le second). La majorité des profès du Nord viennent de la partie Sud-Ouest de ce département : Cambrai, 3; Lewarde, 3 également; Erchin, Cauroir, Caudry. Sur 10 frères issus du Pas-de-Calais, 6 sont originaires de localités formant couronne autour d'Arras : Montigny-en-Gohelle, Noyelles-sous-Lens, Gouy-en-Gohelle, Villers-Sir-Simon, Noyelles-Vion, Saint-Léger, la ville d'Arras elle-même étant représentée par un paroissien de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés; le reste du groupe vient de la partie Ouest du département, Quelmes, Blangy-sur-Ternoise et Hesdin.

Les deux extrémités opposées de l'aire géographique considérée,

² La Basse-Normandie comprend 3 départements, le Calvados, la Manche et l'Orne.

Basse-Normandie d'une part, Nord-Pas-de-Calais d'autre part, apparaissent ainsi comme le vivier du Noviciat de Caen: 61 profès, plus des deux tiers de l'effectif (72,6%). Trois régions se partagent le reste: région parisienne, 10; Picardie, 8; et Haute-Normandie, 6. Sept profès sont des paroissiens d'églises parisiennes: Saint-Barthélemy (1700), Saint-Laurent (1730), Saint-Gervais (1732), Saint-Paul (1733), Saint-Germain-l'Auxerrois (1735), Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1741) et Saint-Eustache (1743); trois autres viennent d'agglomérations échelonnées de part et d'autre de la Seine, dans l'actuel département des Yvelines, Saint-Germain-en-Laye (ancien diocèse de Paris), Tessancourt-sur-Aubette (ancien diocèse de Rouen) et Mantes-la-Ville (ancien diocèse de Chartres). La moitié des Picards sont originaires de la ville d'Amiens, 3 de la paroisse Saint-Remi, un de la paroisse Saint-Gervais; deux localités du département de la Somme sont également représentées, Pont-de-Metz, à l'Ouest d'Amiens, et Ailly-sur-Noye, au Sud, Sud-Est; les deux derniers membres du groupe picard viennent respectivement de l'Aisne (Evergnicourt, ancien diocèse de Laon) et de l'Oise (Salency, ancien diocèse de Noyon).

La Haute-Normandie est reléguée au dernier rang des régions, avec 6 profès seulement, dont 5 de la Seine-Maritime: Rouen, 3, paroissiens de Saint-Vivien (1697), Saint-Patrice (1698) et Saint-Vincent (1742); Dieppe, faubourg de Pollet; et Reuville, à une vingtaine de kms au Nord-Est d'Yvetot. Un seul frère est issu de l'Eure (Evreux).

Quelques éléments de «radioscopie»

La vie du Noviciat de Caen a connu deux périodes fastes, marquées par une moyenne annuelle de 4 professions: en 1696-1701 d'abord, avec 25 professions, plus du quart des engagements enregistrés (27,4%); en 1736-1746 ensuite, années durant lesquelles 43 candidats entrèrent dans l'Ordre. Entretemps, la moyenne s'abaisse à 2 entrées par an, avec 23 professions de 1724 à 1735.

A la fin du XVII^e siècle, et durant le premier tiers du XVIII^e, autrement dit de 1696 à 1701 et de 1724 à 1730, le recrutement est à peu près exclusivement d'origine normande, exception faite de 2 Parisiens. Les régions septentrionales apparaissent en force à partir de 1731. Et durant les années 1741-1746, l'élément normand devient minoritaire (4 professions sur 21). D'abord Noviciat de la seule Custodie de Normandie, le couvent de Caen semble donc être devenu, vers 1730, et jusque vers 1746, Noviciat provincial. Mais nous ne possédons personnelle-

ment aucun renseignement précis sur cet élargissement éventuel d'attributions.

L'âge de 89 candidats est indiqué dans le procès-verbal de profession. Plus de la moitié d'entre eux, 49 au total (55,05 %), ont prononcé leurs vœux entre 19 et 24 ans: à 19 ans, 9; à 20 ans, 13; à 21 ans, 4; à 22 ans, 5; à 23 ans, 9; et à 24 ans, 9 également. La tranche d'âge des 16-18 ans est représentée par une quinzaine d'adolescents (16,8 %), en majorité normands; 4 d'entre eux ont juste l'âge minimal autorisé pour faire profession, 16 ans. Les vocations naguère dites «tardives», autrement dit les «vocations d'âinés», ne sont pas rares: c'est, en effet, le cas pour 22 candidats, environ le quart de l'effectif (24,7 %), pour la plupart entrés dans l'Ordre entre 26 et 30 ans. Trois «âinés» ont dépassé la trentaine, l'un deux frise même la cinquantaine: Mathieu Radulph, clerc, 32 ans, de Buais (Manche), à une douzaine de kms au Sud-Est de Saint-Hilaire-du-Harcouët (1725); Louis Pellieu, clerc également, 38 ans, d'Ailly-sur-Noye, dans la Somme, à 18 kms au Sud, Sud-Est d'Amiens (1745); et Pierre Brière, frère laïc, 48 ans, de Fontenay-sur-le-Vey, dans le Calvados, canton d'Isigny-sur-Mer (1736)³.

L'âge de deux profès reste inconnu (n. 19, 56; f. 15r, 28v). Le premier est Daniel «Nicole» de la Ruette, clerc, originaire de Torigni-sur-Vire (Calvados), reçu en 1700, le 14 d'un mois non indiqué. Le second, profès le 11 septembre 1737, avait probablement atteint, voire même dépassé la trentaine au moment de son admission, et représente d'ailleurs un cas particulier: Nicolas Simon, dont nous ignorons également le lieu d'origine, appartenait en effet, jusqu'alors, au Tiers-Ordre Régulier, sous le nom de frère Angélique de Saint-Adrien.

Nous l'avons déjà constaté: la précision n'est pas toujours la qualité dominante des procès-verbaux enregistrés. Ainsi, nombreux sont les frères dont le statut canonique, clérical ou laïc, y est passé sous silence: c'est le cas de 21 profès, presque 1 sur 4 (23 %); la majorité d'entre eux (16) prononcèrent leurs vœux durant la période s'étendant du 18 août 1736 au 12 mai 1740 (n. 51-66). Il existe toutefois de sérieuses raisons pour voir en eux des clercs, donc destinés au sacerdoce.

Sont désignés explicitement comme clercs 57 profès. Si nous considérons comme tous clercs les religieux dont le statut n'est pas indiqué, nous aboutissons à un total de 78 futurs prêtres (85,7 %). L'élément non clérical, celui des religieux dits laïcs, est représenté par 13 profès, 14,2 % de l'effectif, 1 frère sur 7 environ. La majorité d'entre eux ont entre 23 et 27 ans lors de leur profession (8, soit 61,5 %). Le plus jeune est Claude Danicourt, 19 ans, paroissien de Saint-Rémi d'Amiens (8 mai

³ Sur ces «âinés», voir n. 28, 49 et 90, f. 18r, 26r, 38v.

1742; n. 77, f. 35r). Nous avons déjà rencontré l'ainé du groupe, Pierre Brière, 48 ans, doyen d'âge de tous les profès parvenus à notre connaissance. Le dernier procès-verbal du registre (n. 91, f. 38v), qui porte la date du 8 janvier 1746, concerne également un religieux laïc, originaire de l'ancien diocèse de Rouen, Nicolas Chastelin, ou Chatelain, 26 ans, paroissien de Tessancourt-sur-Aubette, dans l'actuel département des Yvelines, à 2 kms environ au Nord, Nord-Est de Meulan.

Notre registre ne fournit aucune indication sur le statut socio-professionnel des familles des profès. Une seule quasi-certitude dans ce domaine: plusieurs d'entre eux appartenaient à la noblesse régionale normande et artésienne.

C'est probablement le cas de Ludovic ou Louis de Clinchamp, originaire d'Anisy (8 kms au Nord, Nord-Ouest de Caen), qui prononça ses vœux le 4 février 1698, mais quitta l'Ordre une quinzaine d'années plus tard (1714), en arguant de la forte pression subie au moment de son engagement («praetextu violentiae»; n. 14, f. 12v). Il existe, en effet, deux Clinchamps dans le Calvados, l'un dans l'arrondissement de Vire, canton de Saint-Sever, l'autre (Clinchamps-sur-Orne) dans l'arrondissement de Caen, canton de Bourguébus. Remarque analogue pour Bonaventure du Rocher (7 juillet 1701; n. 24, f. 16r), homonyme et sans doute parent (neveu?) du Vicaire conventuel: il résidait près de Mortain, dans le diocèse d'Avranches, sur la paroisse du Rocher, berceau de la famille noble locale.

Par la suite la noblesse de l'Artois, actuel Pas-de-Calais, fournit à son tour des candidats à la vie franciscaine: Denis-Joseph d'Acheville (27 mars 1742; n. 76, f. 35r), de Saint-Léger (15 kms environ au Sud, Sud-Est d'Arras); et Louis-Joseph Dervillers, ou d'Ervillers (3 février 1745; n. 89, f. 38r), de Gouy-en-Gohelle (15-20 kms environ à l'Ouest, Sud-Ouest de Lens). L'examen d'une carte routière permet, en effet, de découvrir: d'une part, une localité nommée Acheville, à une quinzaine de kms en Nord-Est d'Arras; d'autre part, à la même distance au Sud, Sud-Est de cette ville, une agglomération appelée Ervillers.

Quelques silhouettes de profès

Que sont devenus les novices de Caen après leur profession? Pour le tiers d'entre eux environ, il existe quelques points de repère biographiques, fournis par notre registre, ou glanés dans certains documents publiés jadis dans les revues historiques franciscaines.

Après leur année de probation, 17 profès au moins demeurèrent quelques années à caen, ou y revinrent par la suite, comme en font foi

les signatures figurant au bas du texte des procès-verbaux. La majorité, 11, étaient d'origine normande: 4 de la ville même de Caen, 5 de diverses localités situées dans le Calvados, 1 de la Manche, 1 de la Seine-Maritime. Les autres venaient de Paris (2), du Nord (3) et du Pas-de-Calais (1).

Le premier Normand revenu par la suite dans son couvent d'origine est Joseph Macé (9 septembre 1696; n. 1). Né vers 1680, il était paroissien de Saint-Etienne de Caen. Le 16 avril 1725, il reçut dans l'Ordre un candidat du diocèse d'Avranches (n. 28); à cette époque, il était docteur en théologie, et avait exercé un premier mandat de Ministre Provincial (1720-1723); il en remplira un second quelques années plus tard (1729); auparavant (1714), il avait été secrétaire d'un de ses prédécesseurs dans cette charge. On le trouve ensuite à Paris, Gardien du grand couvent des Cordeliers (1734-1737, 1740-1743). Il mourut octogénaire, en 1761, dans un couvent de la région parisienne, Noisy-le-Roi (Yvelines)⁴.

Parmi les autres frères d'origine normande restés ou revenus à Caen, signalons Eustache Debaïse (ou Debaïze), de Falaise (Calvados), au diocèse de Sées (n. 36). Admis à la profession vers l'âge de 24 ans, le 24 décembre 1729, il résidait toujours dans son couvent de noviciat début 1746: sa signature figure au bas d'une soixantaine de procès-verbaux, à partir du 30 avril 1730 (n. 37), soit comme simple témoin (30 fois), soit comme mandataire pour la réception dans l'Ordre (34 fois). A plusieurs reprises, il cumula les fonctions de Vicaire conventuel et de Maître des novices (mars-décembre 1737, décembre 1738-mai 1741, février-juillet 1745). Entretemps, il n'en exerça qu'une seule à la fois: Vicaire en février 1736, janvier 1738, août 1741, octobre 1744, janvier 1746; Père Maître en septembre 1738. Il fut également Supérieur et «Président» de la maison (août 1736), puis Gardien (novembre 1741-mars 1744).

Dans le groupe des profès étrangers à la Normandie, nous rencontrons d'abord Jean-Louis Lesne, de Cauroir (6 kms à l'Est de Cambrai, Nord). Reçu le 11 juin 1732, étant âgé d'une vingtaine d'années (n. 41), il fut le témoin, à Caen, d'une vingtaine d'engagements, de février 1736 à septembre 1738, puis de mai 1742 à février 1744⁵. Entretemps, au mois d'avril 1739 il accompagna, comme secrétaire, le P. Joseph de la Rue qui effectuait, en qualité de délégué provincial, la visite canonique

⁴ Voir AFH 78 (1985) 434.

⁵ N. 49-55, 58-62, 77, 78, 81-86; f. 26r-30v, 35r-37v.

⁶ RHF 3 (1926) 508.

du couvent de Bernay⁶. Probablement vivait-il encore à la veille de la Révolution: en juin 1787, un P. Lesne devint Gardien de Noisy-le-Roi⁷.

Sur 3 religieux originaires de Lewarde, diocèse d'Arras (Nord, arrond. Douai, canton Douai-Sud), 2 restèrent à Caen après leur noviciat ou y revinrent par la suite: Antoine-Martin et Eloi Rencheval, probablement les deux frères, 27 et 23 ans, qui prononcèrent leurs vœux respectivement le 4 juin 1737 (n. 55, f. 28r) et le 24 septembre 1738 (n. 62, f. 30v). Antoine-Martin signe une trentaine d'actes de profession entre septembre 1737 et juillet 1745; Eloi, un seul, le 28 août 1741 (n. 72).

Parmi les profès des années 1696-1701, plusieurs furent envoyés ensuite à Bernay, maison dont la vie, pour le début du XVIII^e siècle, nous est bien connue⁸. C'est le cas, notamment, de deux religieux laïcs originaires de la ville même de Caen ou de ses faubourgs (Vaucelles), André Guilbert et Noël Bourgaïse, profès le 25 avril et le 4 mai 1698 (n. 2, 4; f. 2v, 3v): le premier résidera à Bernay en 1708-1709, le second en 1718⁹. Mentionnons aussi Pascal Grouard (ou Grouar), clerc, paroissien d'une localité non identifiée du diocèse de Lisieux, profès le 29 mai 1701, à l'âge de 19 ans (n. 23, f. 16r): envoyé aussitôt à Bernay, il y apparaît comme diacre en 1705, et y meurt prématurément, le 9 avril 1706¹⁰.

Par ailleurs, grâce au travail du Chanoine Eugène Chartraire¹¹, nous retrouvons au couvent de Sens (Yonne) la trace de plusieurs anciens novices de Caen: en 1731-1732, le Gardien est Nicolas Accurse Cornu ou Le Cornu (Montsecret, Orne), profès depuis 1698 (n. 12, f. 11r)¹²; en 1733-1734, Michel Bernard Le Jeune (Beauchêne, Orne), profès depuis fin 1697 (n. 9, f. 8r), remplit successivement les fonctions de procureur et de sacriste¹³; profès en 1741 (n. 73, f. 34r), Jean François Toulouse ou Toulouze (Noyelles-sous-Lens, Pas-de-Calais) fut tour à tour Vicaire conventuel (1753, 1758) et Gardien (1759?, 1763)¹⁴.

Enfin, sur les 51 profès recensés de juin 1732 à janvier 1746 (n. 41-91), une douzaine environ peuvent être repérés dans la table des familles du dernier Chapitre de la Province de France avant la Révolution,

⁷ Ibidem, 246.

⁸ FRANÇOIS DE SESSEVALLE, *Le couvent des Cordeliers de Bernay entre 1694 et 1726*, dans RHF 3 (1926) 462-509.

⁹ N. Bourgaïse est témoin d'une profession, à Caen, le 19 mars 1701 (n. 22, f. 15v). A Bernay en 1718, il est mentionné sous le nom de Noël Martin de Bourgaïse (RHF, ibidem, 496; même référence pour A. Guilbert).

¹⁰ RHF, ibid., 491.

¹¹ RHF 1 (1924) 315-61.

¹² Ibidem, 361.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

réuni à Pontoise (Val-d'Oise) en juin 1787¹⁵. Nous avons déjà rencontré l'un d'eux, le P. Lesne. Un autre, le P. Bornet, d'Hotot-en-Auge (Calvados), profès en 1740 (n. 66, f. 32r), réside alors à Caen, et y devient Maître des novices¹⁶. Les autres religieux concernés sont envoyés, ou résident déjà dans divers couvents: Amiens, Noisy-le-Roi, Mantes-la-Jolie, Bayeux (2), Pontoise, Etampes, Chartres, Sens, Reims, Rouen.

Coup d'oeil sur les signatures des procès-verbaux: commissaires, témoins

L'examen attentif du registre de Caen nous a permis de repérer plusieurs dizaines de religieux, dont les signatures accompagnent celle des néo-profès au bas des procès-verbaux: célébrant entre les mains duquel les voeux ont été prononcés; témoins de l'engagement. En dehors des signatures illisibles, ou d'une lecture trop incertaine pour être prise en compte, nous avons pu établir ainsi une liste de 34 noms. Beaucoup, parmi ceux-ci, demeurent totalement anonymes; pour d'autres, heureusement, il est possible d'esquisser les contours d'une silhouette, voire de fournir un certain nombre de points de repère biographiques. Arrêtons-nous un instant sur quelques-uns d'entre eux.

Voici d'abord François Martin, dont la notoriété, en son temps, dépassa largement les milieux franciscains. Né en 1639, reçu à la licence en théologie en 1680, à Paris, Ministre Provincial en 1693-1696, c'était par ailleurs un érudit de haut niveau: bibliophile averti, il «recherchait avidement textes littéraires classiques mais aussi livres médicaux et alchimiques», et accrut ainsi «considérablement» la bibliothèque du couvent de Caen, riche de près de 7000 volumes au moment de la Révolution¹⁷. Déchargé du provincialat par le Chapitre d'Etampes, en 1696, F. Martin fut envoyé à Caen. Sa signature figure au bas des 24 premiers procès-verbaux du registre; en 1700-1701, il est Gardien, et reçoit lui-même 6 novices à la profession (n. 19-24, f. 15r-16r). Nous le retrouvons à Caen un quart de siècle plus tard: il y est encore témoin de deux engagements dans l'Ordre en 1725, le 16 avril et le 17 septembre (n. 27-28, f. 17v, 18r). Sa mort est donc postérieure à 1724, contrairement aux indications inexactes relevées dans certaines notices biographiques. Son arrivée à Caen avait coïncidé avec le début d'une longue correspondance, échangée par la suite des années durant, avec un érudit normand

¹⁵ RHF 3 (1926) 235-51.

¹⁶ Ibidem, 239, 254.

¹⁷ ALAIN GIRARD, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France. Volume IV. Bibliothèques de la Région Basse-Normandie*, Bordeaux 1984, p. 148, et notices n. 32, 36, 114, 137, 163, 274, 283, 328, 356, 386, 389.

bien connu, Pierre Daniel Huet, Evêque d'Avranches, auteur de divers ouvrages, mort très âgé en 1721¹⁸.

Après François Martin, nous rencontrons Pierre Caignart. Durant les dernières années du XVII^e siècle, et au début du siècle suivant, il y avait plusieurs Caignart dans la Province de France¹⁹: en 1687, deux frères, Louis-Philippe et Nicolas (celui-ci était alors Gardien du couvent de Beauvais); en 1715, J. Caignart. Pierre était-il parent de ces trois religieux, ou de certains d'entre eux? Nous l'ignorons.

Né vers 1672, paroissien de Saint-Nicolas de Caen, P. Caignart entra au Noviciat du couvent de Bernay le 20 octobre 1691, à l'âge de 19 ans²⁰. Jeune prêtre, on le retrouve à Caen: son nom figure au bas de 8 procès-verbaux, depuis juillet 1697 jusqu'à mai 1698 (n. 2-4, 8, 10-11). Puis il revint à Bernay, en qualité de Vicaire conventuel et de prédicateur (1708-1709)²¹. A partir d'octobre 1724, et durant plus de 20 années, jusqu'en juillet 1745, son nom revient presque à chaque page de notre registre: il reçoit l'engagement dans l'Ordre de 35 novices, assiste comme témoin à la démarche de 25 autres, intervenant ainsi dans les deux tiers des professions enregistrées. Agé à cette époque de 50-70 ans environ, il assume des charges importantes, indiquées avec précision dans le texte des procès-verbaux, ou à la suite des signatures: Custode de Normandie (1724-1726), cinq ou six fois Gardien de son couvent (1724, 1727-1729, 1732-1736, 1737-1738, 1739-1741, 1744-1745), Maître des novices (1729); entretemps, il assumait par interim la direction de sa communauté, en qualité de «Supérieur» (1738-1739, 1741). Avant son retour définitif à Caen en 1724, il avait fait partie du Définitoire provincial. La date et le lieu de son décès ne nous sont pas connus; selon toute vraisemblance, l'ancien Custode de Normandie finit ses jours à Caen, après avoir atteint 72 ou 73 ans.

Un autre religieux semble avoir résidé sans interruption à Caen durant la vingtaine d'années couverte par la seconde partie du registre: Bernardin Langlois, peut-être un parent (neveu?) du frère Théodore Langlois reçu dans l'Ordre en 1698 (n. 10, f. 9r)²². Ce Bernardin signe comme témoin 47 procès-verbaux, entre avril 1725 et juillet 1745²³. En 1731-1733, il remplit la fonction de Père Maître, cumulée avec celle de Vicaire conventuel à partir de juin 1732.

¹⁸ Sur François Martin voir, entre autres: EF 11 (1904) 213 sv.; AFH 79 (1986) 599.

¹⁹ RHF: 2 (1925) 494, 499, 500; 3 (1926) 441, 501.

²⁰ Ibidem 3 (1926) 494.

²¹ Ibid. 479, 488.

²² Théodore Langlois résidait encore à Caen en 1701; en 1711, il fut envoyé à Bernay (ibid., 478).

²³ N. 27, 28, 30, 36, 37, 39-59, 61, 63-74, 79, 80, 84-88, 90; f. 17v-18v, 21r-v, 22v-38v.

A la même époque (1724-1745), un certain P. Charles-François ou Charles Caille signe, en qualité de témoin, 36 actes de profession²⁴. Quatre années durant, il apparaît comme Maître des novices (avril 1725-avril 1729); en même temps, il assume les fonctions de procureur puis de Vicaire de son couvent. Il est envoyé dans une autre maison après août 1730; à cette date, il signe «Caille des Fontaines». Huit ans plus tard, il se retrouve à Caen, d'abord comme Custode de Normandie (1738-1740), puis sans fonction officielle. Entretemps, Définitéur, il avait été le secrétaire du P. Joseph Macé, profès de Caen (n. 1), chargé de faire la Visite canonique du couvent de Bernay (septembre 1737)²⁵.

Un autre Frère du nom de Caille, prénommé Marin, était professeur de philosophie en avril 1725 (n. 28, f. 18r). Avait-il un lien de parenté avec Charles-François?

Deux religieux nommés Sainte-Croix, avec particule, probablement de la même famille, sont présents le 11 juin 1732, à la profession simultanée de plusieurs novices venus du diocèse de Cambrai (n. 41-43, f. 23r-24r). Le premier, F. de Sainte-Croix, est alors Custode; quelques années plus tôt (1729), il avait été Gardien de Bernay; nous le retrouvons à Caen en juillet 1745 (n. 90)²⁶. Le second, Jacques, faisait ses études cléricales à Bernay en 1699; en mai 1720, effectuant la Visite de cette maison en qualité de Commissaire délégué, il s'intitule Docteur de Sorbonne, ex-Custode de Normandie, Gardien du couvent de Bayeux; en août 1729, étant Définitéur, il reçoit délégation pour visiter les couvents de Normandie; en juin 1732, il apparaît à nouveau comme Gardien de Bayeux²⁷.

Selon toute vraisemblance, André (ou Jean-Pierre-André) de Sainte-Croix, profès le 16 mai 1741 (n. 71, f. 33v), était un de leurs parents, peut-être un neveu. En ce cas, la famille appartiendrait à la noblesse normande; elle serait alors originaire, soit de la Manche (commune de Saint-Lô, ou Sainte-Croix-Hague), soit du Calvados (Sainte-Croix-Grand-Tonne, ou Sainte-Croix-sur-Mer), soit encore de l'Orne (Sainte-Croix-sur-Orne).

Clôturons cette brève évocation de silhouettes franciscaines par une mention de Pierre Dancel ou Daniel, signataire de 8 procès-verbaux entre janvier 1698 et avril 1699 (n. 2, 3, 13-18; f. 2v, 3v, 12r-14v). Une analogie de nom nous autorise à l'identifier avec un religieux dont l'histoire franciscaine a conservé le souvenir, le P. Pierre Damel, qui rési-

²⁴ N. 26-38, 62-71, 73-80, 86-90; f. 17r-22r, 30v-35v, 37v-38v.

²⁵ RHF 3 (1926) 508.

²⁶ Ibidem, 479, 486 sv.

²⁷ Ibid., 490, 501 sv.

dait en 1701 au couvent de Bernay. N'ayant pu obtenir une obédience pour se retirer chez les Récollets de la Province de la Madeleine (Touraine, Anjou), celui-ci faussa furtivement compagnie à sa communauté, le 20 mars 1701; mais le 29 mai suivant, il n'était pas encore arrivé chez les Récollets!²⁸

Témoins extérieurs à l'Ordre

Exception faite pour certains membres des familles concernées présents aux cérémonies (pères, frères, oncles des néo-profès), peu de témoins étrangers à l'Ordre franciscain ont apposé leur signature au bas des procès-verbaux. Nous en avons relevé 4 seulement:

— celle du Carme Sébastien de Saint-Jean, Définiteur, Maître des novices de son Ordre, présent à une double profession le 10 avril 1726 (n. 31-32, f. 19r);

— celle du Recteur de Saint-Pierre de Caen, G. Scelles, à l'occasion de l'engagement de Marin Gombault, originaire d'une autre paroisse de la ville, Saint-Nicolas (1727; n. 30, f. 18v);

— celle d'un autre «Religieux Carme», Léonor, le 8 août 1741 (n. 72, f. 34r);

— enfin, et surtout, celle de N. Jouvin.

Cette signature apparaît pour la première fois le 2 novembre 1727, suivie de la mention «organiste» (n. 33, f. 19v); la même mention se retrouve cinq fois, en 1730 et 1732 (n. 37, 38, 41-43; f. 21v-22r, 23r-24r). A partir du 26 juin 1735, et jusqu'au 10 mars 1744 inclusivement, Jouvin signe la plupart des actes de profession (n. 46-60, 62-64, 68, 71, 73-87), mais ne fait plus état de sa qualité de musicien. Probablement était-il chargé de tenir l'orgue de l'église conventuelle à l'occasion des cérémonies liturgiques, soit à titre d'employé rétribué, soit en qualité d'ami de la communauté.

Conclusion: les vocations franciscaines en Normandie aux XIXe-XXe siècles

Deux siècles après la rédaction des actes composant le registre de Caen, la Normandie donne-t-elle encore quelques-uns de ses enfants à l'Ordre franciscain? L'examen rapide de documents officiels récents fournira les premiers éléments d'une réponse positive, qui servira de conclusion à notre étude.

²⁸ Ibid., 476.

L'annuaire du personnel de la Province Saint-Denys, publié en 1979, fait état de 145 frères; 24 d'entre eux (16,5 %) sont d'origine normande. Les deux tiers des religieux composant ce groupe régional ont fait profession avant 1950: un en 1914, un autre en 1925, 7 de 1931 à 1940, 7 également de 1943 à 1948. Par la suite, nous enregistrons 4 professions durant la décennie 1950, 3 au cours des années 60, une seulement entre 1966 et 1979.

Les trois quarts de ces frères sont originaires de la Basse Normandie: 8 de la Manche, 6 du Calvados, 4 de l'Orne. La Haute Normandie est représentée par 6 profès, tous de la Seine-Maritime: la moitié d'entre eux viennent de l'arrondissement de Rouen (mais aucun de la ville elle-même), respectivement Louvetot (1934), Bosc-Bordel (1945) et Hautot-Saint-Sulpice (1958); l'autre moitié se partage entre la ville du Havre (1932, 1947) et Hautot-sur-Mer, dans l'arrondissement de Dieppe (1947).

Ainsi se trouverait confirmée l'incontestable prédominance bas-normande déjà constatée sous l'Ancien Régime. Autre constante, nettement visible sur une carte: les profès du Calvados viennent presque tous de la moitié Ouest de ce département (2 de Caen, 1 de Courson, 1 de Littry, 1 de Mandeville). Par contre, l'étude cartographique de la Manche laisse apparaître un fait nouveau: la répartition des vocations sur l'ensemble du département. Avant la Révolution, les frères venaient de l'Est et du Sud-Est de la Manche, laissant vide le Cotentin; au XXe siècle, la presqu'île fournit 3 vocations, sur 8.

L'Orne est représentée par 4 profès, originaires d'Argentan (1940) et d'agglomérations situées dans la moitié Ouest de l'espace départemental: Flers (1925), Neuvy-au-Houlme (1732), La Ferté-Macé (1948). A la différence des anciens novices de Caen, aucun des frères recensés en 1979 ne vient de la moitié Est.

Si la Province de l'Ouest apparaît directement et immédiatement concernée par les vocations franciscaines issues du terroir normand, elle n'a pas été et n'est pas la seule à profiter de cette source régionale de «recrutement». Un sondage rapide dans les Archives de la Province de France (Saint-Pierre, Paris) permet d'y découvrir la présence d'une quinzaine de Normands, entrés dans l'Ordre pendant la seconde moitié du XIXe siècle, et durant la première moitié du XXe.

Ainsi, l'annuaire provincial de 1988 fait mention de 2 frères originaires d'agglomérations du Calvados, Thury-Harcourt, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Caen (profession en 1945), et Pont-l'Evêque, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lisieux (profession en 1953); il recense un troisième religieux qui, devenu Franciscain

en 1945, venait du Val-de-la-Haye, en Seine-Maritime (arrondissement de Rouen).

Le Nécrologe de la Province Saint-Pierre, publié en 1977, réédité sous une forme abrégée en 1990, fait mémoire d'une douzaine de Normands, 11 exactement, entrés dans l'Ordre entre 1864 et 1934, décédés entre 1875 et 1973. La moitié d'entre eux ont ainsi appartenu à la grande Province «commune» du P. José Areso, Province qui, jusqu'en 1892 regroupa, sous le patronage de S. Louis d'Anjou, les couvents du Sud et du Nord de la France. Dans ce groupe, Basse et Haute Normandie sont quasi à égalité numérique (5 religieux pour la première, 6 pour la seconde).

En un peu plus d'un siècle, grosso modo entre la deuxième décennie du Second Empire et le milieu des années 1970, 38 Normands au moins ont donc milité sous la Règle de l'Ordre des Frères Mineurs, dans le cadre de deux grandes Provinces françaises. Chiffre très incomplet, qu'il faudrait rectifier et préciser en étudiant le Nécrologe de la Province Saint-Denys. Chiffre suffisamment éloquent, toutefois, pour justifier la confiance en l'avenir des vocations franciscaines en terre normande.

APPENDICE

I

Répertoire des profès, suivant l'ordre de succession des procès-verbaux à l'intérieur du registre²⁹

1. - Macé, Joseph, clerc, 16 ans; Caen (Calvados); 1696, 9 septembre; f. 2r.
2. - Guilbert, André, laïc, 27 ans; Vaucelles, faubourg de Caen; 1698, 25 avril; f. 2v.
3. - Youf (Yous?), Bonaventure, clerc, 22 ans; Guilberville (Manche); 1697, 15 juillet; f. 3r.
4. - Bourgaïse, Noël, laïc, 30 ans; Caen; 1698, 4 mai; f. 3v.
5. - Gohier, Pierre (F. Placide), clerc, 23 ans; Bayeux (Calvados); 1697, 9 octobre; f. 4r.
6. - Helain, Thomas-Symphorien, clerc, 17 ans; Saint-Martin-de-Sallen (Calvados); 1697, 27 octobre; f. 5r.
7. - Blangrenon, Nicolas Pacifique, clerc, 18 ans; Rouen (Seine-Marit.); 1697, 17 novembre; f. 6r. Nous le retrouvons à Caen en octobre 1724 (n. 26, f. 17r).

²⁹ Contenu de chaque notice: numéro d'ordre du procès-verbal; nom, prénom(s), statut religieux (frère clerc, frère laïc), âge, lieu d'origine, année et date de profession; référence au folio correspondant du registre; éventuellement, quelques renseignements biographiques, ou renvoi au texte de présentation.

8. - Hédier, René Yves, clerc, 25 ans; Evreux (Eure); 1697, 24 novembre f. 7r.
9. - Le Jeune, Michel Bernard, clerc, 19 ans; Beauchêne (Orne); 1697, 19 décembre; f. 8r.
10. - Langlois, Pierre Théodore, clerc, 22 ans; Torigni-sur-Vire (Manche) 1698, 6 janvier; f. 9r.
11. - Le Brun, François, clerc, 21 ans; Rouen; 1698, 16 janvier; f. 10r.
12. - Cornu, ou Le Cornu, Nicolas Accurse, clerc, 18 ans; Montsecrét (Orne) 1698, 16 janvier; f. 11r.
13. - Des Landes, Jacques Timothée, clerc, 17 ans; Combray (Calvados); 1698 27 janvier; f. 12r.
14. - Clinchamp (de), Ludovic ou Louis, clerc, 17 ans; Anisy (Calvados); 1698 4 février; f. 12v.
15. - Delaforge, ou Laforge (de), Ignace Guillaume, clerc, 26 ans; Saint-Clair sur-l'Elle (Manche); 1698, 24 août; f. 13r.
16. - Destanger, Bienvenu, clerc, 20 ans; Romagny (Manche); 1699, 26 avril f. 13v.
17. - Hebert, François, clerc, 16 ans; Torigni-sur-Vire (Manche); 1699, 21 avril; f. 14r.
18. - Vauquelin (de), Eugène, clerc, 19 ans; Croisilles (Orne); 1699, 28 avril f. 14v.
19. - La Ruelle (de), Daniel «Nicole», clerc, ?; Torigni-sur-Vire (Manche); 1700 14 ?; f. 15r.
20. - Avelinne, Samuel, clerc, 16 ans; Dampierre (Calvados); 1700, 14 ?; f. 15r.
21. - Lempereur, Claude François, laïc, 29 ans; Paris; 1700, 21 mars; f. 15v.
22. - Roland ou Rouland, François, laïc, 30 ans; Dieppe (Seine-Marit.); 1701 19 mars; f. 15v.
23. - Grouard, ou Grouar, Pascal, clerc, 19 ans; ? (diocèse de Lisieux); 1701 29 mai; f. 16r.
24. - Du Rocher, Bonaventure, clerc, 18 ans; Mortain (Manche); 1701, 7 juillet; f. 16r.
25. - Le Bedel des Loudes, Bérard, clerc, 21 ans; Le Bénv-Bocage (Calvados) 1701, 5 septembre; f. 16v.
26. - Marais, Simon, clerc, 20 ans; Caen; 1724, 11 octobre; f. 17r.
27. - Martin, Rober, clerc, 28 ans; Saint-Vigor-des-Mézerets (Calvados); 1725 17 septembre; f. 17v. Par la suite, au cours de deux séjours à Caen, il signe 19 actes de profession (février 1736-décembre 1738, août 1742-février 1745)³⁰.
28. - Radulph, Mathieu, clerc, 32 ans; Buais (Manche); 1725, 16 avril; f. 18r.
29. - Du Loyr, Tussan, clerc, 27 ans; paroisse Saint-Pierre de la Lande (?) 1726, 20 mars; f. 18v.
30. - Gombault, Marin, clerc, 16 ans; Caen; 1727, 16 ?; f. 18v.
31. - Esnault, François, clerc, 20 ans; Caen; 1726, 10 avril; f. 19r. Une quinzaine d'années plus tard, sa signature figure au bas de 16 procès-verbaux (juin 1740-juillet 1745)³¹.
32. - Vassel de Valhebert, Pierre, ?, 19 ans; Audrieu (Calvados); 1726, 10 avril f. 19r. Entre novembre 1732 et juin 1735, il signe 5 procès-verbaux; son nom est alors orthographié «de Valhebert», ou «Valhibert», ou encore

³⁰ N. 49-53, 55, 57, 59, 63, 78-83, 86-89; f. 26r-31r, 35v-38r.

³¹ N. 67, 68, 70-74, 77, 78, 81, 83-85, 88-90; f. 32v-38v.

- «Vallubert»³². En 1787, un P. Valember résidait au couvent de Vire, dont il avait été précédemment Gardien³³: serait-ce le même religieux?
33. - Mancel, Jean-Baptiste, clerc, 27 ans; Grainville (Grainville-Langannerie ou Grainville-sur-Odon, Calvados); 1727, 2 novembre; f. 19v. Demeuré à Caen après sa profession, il signe 10 procès-verbaux au cours des six années suivantes (novembre 1728-février 1733)³⁴. En octobre 1762, il assiste son Provincial, Claude Bonnet, comme secrétaire, dans la Visite canonique du couvent de Bernay; il est qualifié alors d'«ancien Définité» et de «grand Custode»³⁵. Il fut à plusieurs reprises Gardien du couvent de Beauvais (Oise); en 1778, presque octogénaire, il assumait une dernière fois cette fonction³⁶.
34. - Bougiard, Jacques, clerc, 30 ans; paroisse du lieu de Saint-Gerebold (?); 1728, 10 novembre; f. 20r.
35. - Guillouet, Jean Thomas, clerc, 22 ans; faubourg de Vaucelles, Caen; 1729, 21 avril; f. 20v.
36. - Debaise, ou De Baize, Eustache, clerc, 24 ans; Falaise (Calvados); 1729, 24 décembre; f. 21r.
37. - Martin, Denys François, clerc, 27 ans; Paris; 1730, 30 avril; f. 21v. Au cours des années suivantes, il est le témoin d'une quinzaine de professions (novembre 1732, février 1733, février 1736-février 1739)³⁷.
38. - Toayon, ou Touillon, Jean-Baptiste, clerc, 24 ans; Coulonces (Calvados? Orne?); 1730, 13 août; f. 22r.
39. - Renard, Michel, laïc, 27 ans; paroisse Saint-Nicolas du (...) (?); 1731, 25 février; f. 22v.
40. - Gory, Jean Charles, clerc, 23 ans; Evergnicourt (Aisne); 1731, 25 février; f. 22v.
41. - Lesne, Jean Louis, clerc, 20 ans; Cauroir (Nord); 1732, 11 juin; f. 23r.
42. - Glorieux, Charles François *Joseph*, clerc, 20 ans; Cambrai (Nord); 1732, 11 juin; f. 23v. Est-ce lui qui réside en 1787 au couvent de Provins³⁸? S'agit-il de son homonyme (et parent?) Philippe-Hubert-Joseph³⁹.
43. - Le Roy, *Charles* Joseph, clerc, 17 ans; Cambrai (Nord); 1732, 11 juin; f. 24r. En 1787, deux Le Roy, désignés respectivement comme «major» et «minor», résident au couvent d'Amiens, dont le second est Gardien⁴⁰: Charles Le Roy correspond vraisemblablement au «major».
44. - Girard, François, clerc, 17 ans; Paris; 1732, 5 novembre; f. 24v.
45. - Andriot, Simon, clerc, 28 ans; Paris; 1733, 12 février; f. 25r.
46. - Julianis (de), Jean François, ?, 24 ans; Paris; 1735, 26 juin; f. 25r.

³² N. 44, 47-50; f. 24v-26r.

³³ RHF 3 (1926) 237.

³⁴ N. 34, 36-43, 45; f. 20r-25r.

³⁵ RHF, *ibidem*, 508.

³⁶ EF n.s. 13 (1963) 219.

³⁷ N. 44, 45, 50, 52-55, 57-64; f. 24v-31v.

³⁸ RHF, *ibid.*, 250.

³⁹ Celui-ci naquit dans la même paroisse en 1744; profès, en 1777, du couvent de Sézanne-en-Brie (Sézanne, Marne), il se trouvait à Beauvais en 1790 (EF, *ibidem*, 86). Entretiens on repère, en 1787, un Glorieux au couvent de Provins (RHF, *ibid.*, 250): duquel des deux s'agit-il?

⁴⁰ RHF, *ibid.*, 241.

47. - Verdan, Alexis, ?, 24 ans; Hesdin (Pas-de-Calais); 1735, 26 juin; f. 25v. L'année suivante (août 1736), il signe un acte de profession (n. 51, f. 26v).
48. - Harel, Nicolas (F. Bernardin), laïc, 23 ans; Caen; 1735, 26 juin; f. 25v.
49. - Brière, Pierre, laïc, 48 ans; Fontenay-sur-le-Vey (Calvados); 1736, 18 février; f. 26r.
50. - Gaultier, Jacques Antoine, laïc, 24 ans; Saint-Germain-en-Laye (Yvelines); 1736, 18 février; f. 26r.
51. - Bavay, Jean *François*, ?, 20 ans; Caudry (Nord); 1736, 18 août; f. 26v.
52. - Clément, Jacques, ?, 24 ans; Caen; 1737, 30 mars; f. 27r.
53. - Delaporte, *Charles* François, ?, 19 ans; Arras (Pas-de-Calais); 1737, 30 mars; f. 27r.
54. - Chardot, Louis, ?, 24 ans; Gouville-sur-Mer (Manche); 1737, 24 avril; f. 27v.
55. - Rencheval, Antoine Martin, ?, 27 ans; Lewarde (Nord); 1737, 4 juin; f. 28r.
56. - Simon, Nicolas, ex-T.O.R. (F. Angélique de Saint-Adrien), ?, ?; 1737, 11 septembre; f. 28v.
57. - Segard, Jean-Baptiste, ?, 19 ans; Erchin (Nord); 1737, 16 septembre; f. 29r.
58. - Longuet, Nicolas, ?, 20 ans; Les Rotours (Orne); 1737, 13 novembre; f. 29v. En juin 1787, un P. Longuet, «ancien définitéur», est affecté au couvent de Mantes (Mantes-la-Jolie, Yvelines), dans la Custodie de Paris⁴¹.
59. - Witasse, *Pierre* Nicolas, ?, 21 ans; Amiens (Somme); 1737, 11 décembre; f. 29v.
60. - Le Charpentier, Jean Augustin, ?, 20 ans; Le Locheur (Calvados); 1738, 21 janvier; f. 30r. A deux reprises, en 1740, il signe un procès-verbal de profession (14 juillet, 4 octobre)⁴². Par la suite, il sortit de l'Ordre: «Praenominatus frater exiit habitum», lit-on, en effet, à la suite de son propre acte de profession.
61. - Desroques, Guillaume, ?, 28 ans; Notre-Damé-de-Cenilly (Manche); 1738, 9 avril; f. 30v.
62. - Rencheval, Eloi, ?, 23 ans; Lewarde (Nord); 1738, 24 septembre; f. 30v.
63. - Bouquet, Pierre, ?, 25 ans; Salency (Oise); 1738, 29 décembre; f. 31r.
64. - Le Clerc, *Adrien* Marie Marc Antoine, ?, 23 ans; Reuville (Seine-Marit.); 1739, 16 février; f. 31v. En 1750, il était licencié en théologie de la Sorbonne⁴³.
65. - Le Bourgeois, Etienne Bertrand, ?, 17 ans; Vire (Calvados); 1739, 15 décembre; f. 32r.
66. - Bornet, «Ronserius Jesse», ?, 20 ans; Hotot-en-Auge (Calvados); 1740, 12 mai; f. 32r.
67. - Mauger, Honorius, clerc, 26 ans; Amiens (Somme); 1740, 8 juin; f. 32v.
68. - Delahaye, Gilles Tussan, clerc, 21 ans; Mortagne-au-Perche (Orne); 1740, 14 juillet; f. 32v.
69. - Lefèvre, François, laïc, 26 ans; Mantes-la-Ville (Yvelines); 1740, 30 août; f. 33r.
70. - Manies, ou Manier, Pierre Joseph, laïc, 23 ans; Lewarde (Nord); 1740, 4 octobre; f. 33r.

⁴¹ Ibidem, 244.

⁴² N. 68 et 70, f. 32v-33r.

⁴³ FF 1 (1912) 334.

71. - Sainte-Croix (de), Jean Pierre *André*, clerc, 20 ans; Saint-Lô (Manche); 1741, 16 mai; f. 33v. En 1787, un P. de Sainte-Croix, «ancien définitéur», réside au couvent de Bayeux⁴⁴.
72. - Denamps, Louis, clerc, 30 ans; Pont-de-Metz (Somme); 1741, 8 août; f. 34r.
73. - Toulouse, ou Toulouze, Jean François, clerc, 23 ans; Noyelles-sous-Lens (Pas-de-Calais); 1741, 15 novembre; f. 34r.
74. - Rondeaux, Guillaume Joseph, clerc, 19 ans; Cambrai (Nord); 1741, 15 novembre; f. 34v. En 1787, il se trouve au couvent de Pontoise (Val-d'Oise)⁴⁵.
75. - Planier, Jean, clerc, 18 ans; Paris; 1741, 30 décembre; f. 34v. En juin 1787, il est affecté au couvent d'Etampes (Essonne)⁴⁶.
76. - Acheville (d'), Denis Joseph, clerc, 24 ans; Saint-Léger (Pas-de-Calais); 1742, 27 mars; f. 35r.
77. - Danicourt, Claude, laïc, 19 ans; Amiens (Somme); 1742, 8 mai; f. 35r.
78. - Cappy, François, ?, 20 ans; Villers-Sir-Simon (Pas-de-Calais); 1742, 15 août; f. 35v.
79. - Parmentier, Etienne, ?, 19 ans; Rouen; 1742, 4 décembre; f. 35v.
80. - Hochart, ou Hochard, Jacques, clerc, 27 ans; Quelmes (Pas-de-Calais); 1742, 4 décembre; f. 36r. En juin 1787, il est transféré du couvent de Troyes à celui de Chartres, avec la fonction de «desservant»⁴⁷.
81. - Masselot (ou Masclot), Pierre D(idier), clerc, 22 ans; Paris; 1743, 23 mai; f. 36r. Quelques mois plus tard, sa signature (patronyme seul) figure au bas d'un procès-verbal de profession (29 septembre; n. 84, f. 37r).
82. - Marchand, Jean-Baptiste, clerc, 25 ans; Amiens (Somme); 1743, 23 mai; f. 36v. En 1787, un P. Marchand, Définitéur, réside au couvent de Sens (Yonne), dont il avait été Gardien précédemment⁴⁸.
83. - Brabant, *François* Joseph, laïc, 23 ans; Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais); 1743, 23 mai; f. 36v. En juin 1787, il est affecté au couvent de Bayeux⁴⁹.
84. - Delarue, *Joseph* François, clerc, 24 ans; paroisse Sainte-Madeleine de Saint-Omer (Calvados? Pas-de-Calais?); 1743, 29 septembre; f. 37r.
85. - Morel, Pierre, clerc, 20 ans; Caen; 1743, 23 octobre; f. 37r. En juillet 1745, il est l'un des témoins de l'avant-dernière profession consignée dans notre registre (n. 90, f. 38v).
86. - Lemaire, Adrien, clerc, 20 ans; Noyelle-Vion (Pas-de-Calais); 1744, 1er février; f. 37v. Un P. Le Maire est, en juin 1787, affecté au couvent de Reims et, en janvier 1791, comme ancien religieux du couvent de La Garde (Oise), reçoit une pension de 300 livres⁵⁰.
87. - Ledain, ou Ledhein, *Charles* François Joseph, clerc, 23 ans; Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais); 1744, 10 mars; f. 37v. En juin 1787, il est affecté au couvent de Rouen⁵¹.

⁴⁴ RHF, *ibid.*, 239.

⁴⁵ *Ibidem*, 236.

⁴⁶ *Ibid.*, 245.

⁴⁷ *Ibid.*, 245, 249.

⁴⁸ *Ibid.*, 249.

⁴⁹ *Ibid.*, 240.

⁵⁰ *Ibid.*, 243 note, 247.

⁵¹ *Ibid.*, 236.

88. - Artur, Jean, clerc, 22 ans; Saint-Paul-du-Vernay (Calvados); 1744, 19 octobre; f. 38r.
89. - Dervillers, ou Ervillers (d'), Louis Joseph, clerc, 18 ans; Gouy-en-Gohelle, alias Gouy-Servins (Pas-de-Calais); 1745, 3 février; f. 38r.
90. - Pellieu, Louis, clerc, 38 ans; Ailly-sur-Noye (Somme); 1745, 20 juillet; f. 38v.
91. - Chastelin, ou Chatelain, Nicolas, laïc, 26 ans; Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines); 1746, 8 janvier; f. 38v.

II

Répertoire alphabétique des lieux d'origine des profès⁵²

Ailly-sur-Noye (Somme; c.l.c. de l'ar. de Montdidier), 90.
 Amiens (Somme), 59, 67, 77, 82.
 Anisy (Calvados; ar. Caen, c. Creully), 14.
 Arras (Pas-de-Calais), 53.
 Audrieu (Calvados; ar. Caen, c. Tilly-sur-Seulles), 32.
 Bayeux (Calvados), 5.
 Beauchêne (Orne; ar. Argentan, c. Tinchebray), 9.
 Bénvy-Bocage (Le) (Calvados; c.l.c. de l'ar. de Vire), 25.
 Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais; ar. Arras, c. Le Parcq), 87.
 Buais (Manche; ar. Avranches, c. Le Teilleul), 28.
 Caen (Calvados), 1, 2, 4, 26, 30, 31, 35, 48, 52, 85.
 Cambrai (Nord), 42, 43, 74.
 Caudry (Nord; ar. Cambrai, c. Clary), 51.
 Cauroir (Nord; ar. Cambrai, c. Cambrai-Est), 41.
 Combray (Calvados; ar. Caen, c. Thury-Harcourt), 13.
 Coulonces (Calvados ? Orne ?), 38.
 Croisilles (Orne; ar. Argentan, c. Gacé), 18.
 Dampierre (Calvados; ar. Vire, c. Aunay-sur-Odon), 20.
 Dieppe (Seine-Maritime), 22.
 Erchin (Nord; ar. Douai, c. Arleux), 57.
 Evergnicourt (Aisne; ar. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne), 40.
 Evreux (Eure), 8.
 Falaise (Calvados; c.l.c. de l'ar. de Caen), 36.
 Fontenay-sur-le-Vey (Calvados; ar. Bayeux, c. Isigny-sur-Mer), 49.
 Gouville-sur-Mer (Manche; ar. Coutances, c. Saint-Malo-de-la-Lande), 54.
 Gouy-en-Gohelle, voir Gouy-Servins.
 Gouy-Servins (Pas-de-Calais; ar. Lens, c. Bully-les Mines), 89.
 Grainville (Calvados, ar. Caen; soit Grainville-Langannerie, c. Bretteville-sur-Laize; soit Grainville-sur-Odon, c. Tilly-sur-Seulles), 33.
 Guilberville (Manche; ar. Saint-Lô, c. Torigni-sur-Vire), 3.
 Hesdin (Pas-de-Calais; c.l.c. de l'ar. de Montreuil), 47.
 Hotot-en-Auge (Calvados; ar. Lisieux, c. Cambremer), 66.
 Lewarde (Nord; ar. Douai-Sud), 55, 62, 70.
 Locheur (Le) (Calvados; ar. Caen, c. Villers-Bocage), 60.
 Mantes-la-Ville (Yvelines; c.l.c. de l'ar. de Mantes-la-Jolie), 69.

⁵² Ar. = arrondissement; c. = canton; c.l.c. = chef-lieu de canton.

Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais; ar. Lens, c. Hénin-Beaumont), 83.
 Montsecret (Orne; ar. Argentan, c. Tinchebray), 12.
 Mortagne-au-Perche (Orne), 68.
 Mortain (Manche; c.l.c. de l'ar. d'Avranches), 24.
 Notre-Dame-de-Cenilly (Manche; ar. Coutances, c. Cerisy-la-Salle), 61.
 Noyelles-Vion (Pas-de-Calais; ar. Arras, c. Avesnes-le-Comte), 86.
 Noyelles-sous-Lens (Pas-de-Calais; ar. Lens, c. Lens-Est), 73.
 Paris, 21, 37, 44, 45, 46, 75, 81.
 Pont-de-Metz (Somme; ar. Amiens, c. Amiens-7-Sud-Ouest), 72.
 Quelmes (Pas-de-Calais; ar. Saint-Omer, c. Lumbres), 80.
 Reuville (Seine-Maritime; ar. Rouen, c. Doudeville), 64.
 Romagny (Manche; ar. Avranches, c. Mortain), 16.
 Rotours (Les) (Orne; ar. Argentan, c. Putanges-Pont-Ecrepin), 58.
 Rouen (Seine-Maritime), 7, 11, 79.
 Saint-Clair-sur-l'Elle (Manche; c.l.c. de l'ar. de Saint-Lô), 15.
 Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), 50.
 Saint-Léger (Pas-de-Calais; ar. Arras, c. Croisilles), 76.
 Saint-Lô (Manche), 71.
 Saint-Martin-de-Sallen (Calvados; ar. Caen, c. Evrecy), 6.
 Saint-Paul-du-Vernay (Calvados; ar. Bayeux, c. Balleroy), 88.
 Saint-Vigor-des-Mézerets (Calvados; ar. Vire, c. Condé-sur-Noireau), 27.
 Salency (Oise; ar. Compiègne, c. Noyon), 63.
 Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines; ar. Mantes-la-Jolie, c. Meulan), 91.
 Torigni-sur-Vire (Manche; c.l.c. de l'ar. de Saint-Lô), 10, 17, 19.
 Villers-Sir-Simon (Pas-de-Calais; ar. Arras, c. Aubigny-en-Artois), 78.
 Vire (Calvados), 65.

III

Tableau statistique de la répartition géographique des profès
 par diocèses d'Ancien Régime (connue pour 85 d'entre eux)

Amiens	6	
Arras	12	(Nord, 4; Pas-de-Calais, 8)
Avranches	3	
Bayeux	30	(Calvados, 23; Manche, 5; Orne, 2)
Boulogne	2	
Cambrai	5	
Chartres	1	
Coutances	3	
Evreux	1	
Laon	1	
Lisieux	3	(Orne, 1; Calvados, 1; ?, 1)
Noyon	1	
Paris	8	(Paris-ville, 7; Yvelines, 1)
Rouen	6	(Seine-Maritime, 5; Yvelines, 1)
Sées	3	(Calvados, 1; Orne, 2)

IV

Répertoire alphabétique des religieux (néo-profes exceptés) signataires des procès-verbaux de profession (commissaires chargés de recevoir les voeux, témoins)

- * Blernoche ou Blernache (Blervacher).

En octobre 1697, il signe deux procès-verbaux (n. 5, 6; f. 4r, 5r). Il s'agit vraisemblablement du P. Blervache, Gardien du couvent de Sens en 1701⁵³.

- * Brouard.

Le 26 juin 1735, signe 3 procès-verbaux (n. 46-48; f. 25r-v).

- * Bruchot (?), P.

Ex-Définiteur, Gardien du couvent de Bernay; témoin d'une profession, le 30 avril 1730 (n. 37, f. 21v).

- * Buisson.

Il est témoin de 14 professions, de juillet 1697 à août 1698, puis en juillet et septembre 1701 (au bas du dernier procès-verbal où il intervient, il signe «Du Buisson»)⁵⁴. Au début du XVIII^e siècle, il y avait deux, peut-être trois religieux de ce nom dans la Province de France⁵⁵.

- * Caignart, Pierre. Voir supra.

- * Caille, Charles-François, ou Charles. Voir supra.

- * Caille, Marin. Voir supra.

- * Cambron.

Signe 2 procès-verbaux, 29 décembre 1738 et 16 février 1739 (n. 63-64, f. 31r-v).

- * Dacquerville, L. (= Jean-Louis).

En 1696-1697, il est Maître des novices et Vicaire (n. 1, 3; f. 2r, 3r). On le trouve à Bernay une vingtaine d'années plus tard (1714, 1716-1717)⁵⁶.

- * Dancel, ou Daniel, Pierre. Voir supra.

- * David, C.

Entre juillet 1697 et août 1698, assiste à 11 professions (n. 3, 6-15; f. 3r, 5r, 6r, 7r, 8r, 9r, 10r, 11r, 12r-13r).

- * Du Rocher, Bonaventure.

Prédicateur. Il signe tous les procès-verbaux jusqu'en septembre 1701 (n. 1-25): Gardien du couvent, il reçoit 18 novices dans l'Ordre (septembre 1696-avril 1699); Vicaire, il est le témoin des 6 engagements suivants (début 1700-juillet 1701); en septembre 1701, déchargé de toute fonction, il signe le dernier acte de cette première période. L'avant-dernière profession à laquelle il assiste (7 juillet 1701; n. 24, f. 16r) est celle d'un jeune homonyme de 18 ans, un novice clerc, Bonaventure Du Rocher, peut-être son neveu (voir supra).

⁵³ RHF 1 (1924) 360.

⁵⁴ N. 2, 3, 5-8, 10-15, 24, 25; f. 2v-16v.

⁵⁵ RHF 3 (1926) 482, 489 sv., 494, 500.

⁵⁶ Ibidem, 479, 482, 489.

* Ferreolle.

Les 15 novembre 1741 et 8 mai 1742, signe 3 procès-verbaux (n. 73, 74, 77; f. 34r-35r).

* Fortescus (de), Joachim⁵⁷.

Vicaire, il assiste à 14 professions entre novembre 1697 et avril 1699⁵⁸. Par la suite, sans cesser d'appartenir à «la grande Province de France», il devient «Custode habituel de la grande Province de Touraine». Il résida au couvent de Bernay comme prédicateur (1702-1703, 1708-1709); Gardien en 1711, il ne semble pas avoir terminé son mandat, puisqu'un «Président» dirigeait cette maison en novembre 1712⁵⁹.

* Girard Lud.

Signataire d'un procès-verbal, le 16 février 1739 (n. 64, f. 31v).

* Jacquet.

Signataire de 2 procès-verbaux, 14 juillet et 30 août 1740 (n. 68-69; f. 32v, 33r).

* L'Amand, M.

Témoin de 7 professions, 9 septembre 1696-6 janvier 1698 (n. 1, 3, 5-7, 9, 10; f. 2r, 3r, 4r-6r, 8r, 9r).

* La Motte (de), Jean-François.

Bachelier en théologie, il réside à Caen en 1701: le 29 mai et le 7 juillet, il assiste à 2 professions (n. 23-24, f. 16r); le 5 septembre, devenu Gardien entretemps, il reçoit l'engagement d'un novice (n. 25; f. 16v).

* Lamoureux, R.

Témoin de 3 professions, les 26 et 28 avril 1699 (n. 16-18; f. 13v-14v).

* Langlois, Bernardin. Voir supra.

* La Rue (de), Joseph⁶⁰.

Bachelier en théologie de la Sorbonne, devenu docteur en 1734, il fut deux fois Gardien de Caen (1725, 1729-1731) et, à ce titre, reçut les vœux de 6 novices. Le 11 septembre 1737, étant Gardien du couvent de Bayeux, il se trouve à Caen, et assiste à la profession d'un ancien Tertiaire Régulier. Par la suite, il devint Définitif (1738), Vicaire Provincial, et remplit deux mandats de Ministre Provincial (avant juillet 1748)⁶¹.

* Le Touzé, ou Touzé, ou Le Toussé, L.

Il réside à Caen durant l'année 1701 (n. 23-25, f. 16r-v), avant d'être envoyé à Bernay comme prédicateur (1703, 1705)⁶².

* Le Voire.

Témoin d'une profession, 8 juin 1740 (n. 67, f. 32v).

* Martin, François. Voir supra.

* Martin, Pierre.

Témoin d'une profession, 18 février 1736 (n. 50, f. 26r).

⁵⁷ Variantes du nom: Fortecus, Fortescu, Defortescu.

⁵⁸ N. 2, 4, 7-18; f. 2v, 3v, 6r, 7r, 8r, 9r, 10r, 11r, 12r-14v.

⁵⁹ RHF, *ibidem*, 478, 481, 488, 500.

⁶⁰ N. 27, 28, 36-40, 56; f. 17v-18r, 21r-22v, 28v.

⁶¹ RHF, *ibidem*, 443, 508.

⁶² *Ibid.*, 488.

- * Mazier, P(ierre).
Né en 1675, à Caen, il y fut admis au Noviciat le 14 septembre 1691⁶³. Nous l'y retrouvons comme signataire de 6 procès-verbaux, en 1700-1701 (n. 19-22, 24-25; f. 15r-16v).
- * Murlaugh, Patrice.
D'origine irlandaise? Témoin d'une profession, le 18 août 1736 (n. 51, f. 26v).
- * Nicolle.
Signe 2 procès-verbaux, le 15 novembre 1741 (n. 73, 74; f. 34r-v).
- * (Osbaldesson?), Michel.
Présent à une profession, le 26 avril 1699 (n. 16, f. 13v).
- * Paniquet.
Signe 2 procès-verbaux, les 21 mars 1700 et 19 mars 1701 (n. 21, 22; f. 15v).
- * Sainte-Croix (de), F. Voir supra.
- * Sainte-Croix (de), Jacques. Voir supra.
- * Vauquenne (de), Victor.
Témoin d'une profession, le 25 février 1731 (n. 39, f. 22v).
- * Voisin, F.
Présent à Caen durant les années 1700-1701 (n. 19-25, f. 15r-16v). Un P. François Voison était étudiant au couvent de Bernay en 1699⁶⁴.

⁶³ Ibid., 494.

⁶⁴ Ibid., 490.